



# Comptes sociaux 2022

## Bilan en milliers de dirhams

ACTIF (En milliers de MAD)	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			EXERCICE PRECEDENT NET 31/12/2021	PASSIF (En milliers de MAD)	EXERCICE	EXERCICE NET 31/12/2021
	BRUT		NET				
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)</b>	<b>1 500 000</b>	<b>900 000</b>	<b>600 000</b>	<b>900 000</b>	<b>CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>15 298 898</b>	<b>16 722 339</b>
. Frais préliminaires	0	0	0	0	. Capital social ou personnel (1)	5 274 572	5 274 572
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 500 000	900 000	600 000	900 000	. Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé	0	0
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0	. Capital appelé, dont versé	0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>12 696 959</b>	<b>10 765 530</b>	<b>1 931 428</b>	<b>1 976 662</b>	. Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	. Ecarts de réévaluation	0	0
. Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	12 392 101	10 695 083	1 697 019	1 688 907	. Réserve légale	527 457	527 457
. Fonds commercial	70 447	70 447	0	0	. Autres réserves	6 718 856	5 276 257
. Autres immobilisations incorporelles	234 410	0	234 410	287 755	. Report à nouveau (2)	0	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>76 651 025</b>	<b>61 749 796</b>	<b>14 901 229</b>	<b>15 042 441</b>	. Résultat net en instance d'affectation (2)	0	0
. Terrains	961 935	0	961 935	961 935	. Résultat net de l'exercice (2)	2 778 013	5 644 052
. Constructions	8 369 178	5 807 614	2 561 564	2 660 222	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Installations Techniques, Matériel et Outillage	60 578 089	50 868 291	9 709 799	9 696 389	. Subventions d'investissement	0	0
. Matériel de Transport	278 662	112 429	166 233	178 411	. Provisions réglementées	0	0
. Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	5 094 530	4 793 202	301 327	328 408	<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>1 494</b>	<b>1 494</b>
. Autres Immobilisations Corporelles	11 048	0	11 048	11 048	. Emprunts obligataires	0	0
. Immobilisations Corporelles en cours	1 357 585	168 261	1 189 324	1 206 028	. Autres dettes de financement	1 494	1 494
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>12 666 230</b>	<b>387 418</b>	<b>12 278 812</b>	<b>12 384 146</b>	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>12 157</b>	<b>44 248</b>
. Prêts Immobilisés	150 998	0	150 998	812 669	. Provisions pour risques	1 455	31 913
. Autres Créances Financières	4 188	0	4 188	4 190	. Provisions pour charges	10 702	12 336
. Titres de participation	12 511 044	387 418	12 123 626	11 567 287	<b>ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>1 205</b>	<b>0</b>
. Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0	. Augmentation des créances immobilisées	1 205	0
<b>ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	<b>1 455</b>	<b>0</b>	<b>1 455</b>	<b>31 913</b>	. Diminution des dettes de financement	0	0
. Diminution des Créances Immobilisées	1 455	0	1 455	31 913	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>15 313 754</b>	<b>16 768 081</b>
. Augmentation des Dettes de Financement	0	0	0	0			
<b>STOCKS (F)</b>	<b>334 752</b>	<b>70 978</b>	<b>263 773</b>	<b>95 153</b>	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>12 871 856</b>	<b>12 446 563</b>
. Marchandises	200 262	57 862	142 400	53 796	. Fournisseurs et comptes rattachés	6 384 423	6 174 176
. Matières et Fournitures Consommables	134 490	13 116	121 374	41 356	. Clients créditeurs, avances et acomptes	94 621	78 995
. Produits en cours	0	0	0	0	. Personnel	1 009 315	946 902
. Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0	0	0	. Organismes sociaux	112 032	91 786
. Produits Finis	0	0	0	0	. Etat	3 141 904	2 959 742
<b>CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>16 396 990</b>	<b>9 248 558</b>	<b>7 148 432</b>	<b>7 936 884</b>	. Comptes d'associés	1	1
. Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	23 785	0	23 785	13 247	. Autres créanciers	397 805	408 425
. Clients et comptes rattachés	15 526 510	8 923 984	6 602 526	6 876 113	. Comptes de régularisation passif	1 731 755	1 786 536
. Personnel	3 814	0	3 814	3 708	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>557 853</b>	<b>871 251</b>
. Etat	288 155	0	288 155	794 372	<b>ECART DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>77 704</b>	<b>63 953</b>
. Comptes d'associés	0	0	0	0			
. Autres débiteurs	538 851	324 574	214 277	227 279	<b>Total II (F+G+H)</b>	<b>13 507 413</b>	<b>13 381 768</b>
. Comptes de régularisation Actif	15 875	0	15 875	22 165			
<b>TITRES ET VALEURS DEPLACEMENT (H)</b>	<b>130 670</b>	<b>0</b>	<b>130 670</b>	<b>131 859</b>	<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>8 717 662</b>	<b>8 577 856</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>53 723</b>	<b>0</b>	<b>53 723</b>	<b>55 133</b>	. Crédit d'escompte	0	0
(Eléments circulants)					. Crédit de trésorerie	0	0
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>16 916 135</b>	<b>9 319 536</b>	<b>7 596 599</b>	<b>8 219 028</b>	. Banques (soldes créditeurs)	8 717 662	8 577 856
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>229 306</b>	<b>0</b>	<b>229 306</b>	<b>173 515</b>	<b>Total III</b>	<b>8 717 662</b>	<b>8 577 856</b>
. Chèques et valeurs à encaisser	0	0	0	0			
. Banques, TG ET C.C.P.	227 175	0	227 175	171 349	<b>TOTAL GENERAL I-II+III</b>	<b>37 538 829</b>	<b>38 727 705</b>
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	2 132	0	2 132	2 166			
<b>TOTAL III</b>	<b>229 306</b>	<b>0</b>	<b>229 306</b>	<b>173 515</b>			
<b>TOTAL GENERAL I-II+III</b>	<b>120 661 110</b>	<b>83 122 281</b>	<b>37 538 829</b>	<b>38 727 705</b>			

## Compte de produits et charges en milliers de dirhams

(En milliers de MAD)	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX AU 31/12/2021
	Propres à l'exercice	Exercices précédents		
<b>I- PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>19 275 956</b>	<b>0</b>	<b>19 275 956</b>	<b>19 659 201</b>
. Ventes de marchandises (en l'état)	243 382	0	243 382	384 447
. Ventes de biens et services produits	18 463 007	0	18 463 007	18 748 690
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>18 706 389</b>	<b>0</b>	<b>18 706 389</b>	<b>19 133 137</b>
. Variation des stocks de produits	0	0	0	0
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	0
. Subventions d'exploitation	0	0	0	0
. Autres produits d'exploitation	22 252	0	22 252	30 039
. Reprises d'exploitation; Transferts de charges	547 315	0	547 315	496 025
<b>TOTAL I</b>	<b>19 275 956</b>	<b>0</b>	<b>19 275 956</b>	<b>19 659 201</b>
<b>II- CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>12 209 794</b>	<b>0</b>	<b>12 209 794</b>	<b>12 394 366</b>
. Achats revendus de marchandises	331 984	0	331 984	572 636
. Achats consommés de matières et fournitures	3 058 448	0	3 058 448	3 078 241
. Autres charges externes	2 761 178	0	2 761 178	2 596 921
. Impôts et Taxes	325 530	0	325 530	311 185
. Charges de personnel	2 149 047	0	2 149 047	1 954 514
. Autres charges d'exploitation	2 540	0	2 540	2 233
. Dotations d'exploitation Amortissement	3 178 348	0	3 178 348	3 308 841
. Dotations d'exploitation Provision	402 719	0	402 719	569 794
<b>TOTAL II</b>	<b>12 209 794</b>	<b>0</b>	<b>12 209 794</b>	<b>12 394 366</b>
<b>III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II</b>	<b>7 066 162</b>	<b>0</b>	<b>7 066 162</b>	<b>7 264 835</b>
<b>IV- PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 953 839</b>	<b>0</b>	<b>1 953 839</b>	<b>2 000 173</b>
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 374 412	0	1 374 412	1 301 627
. Gains de change	454 286	0	454 286	429 524
. Intérêts et autres produits financiers	38 096	0	38 096	71 358
. Reprises financières; Transferts de charges	87 046	0	87 046	197 664
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 953 839</b>	<b>0</b>	<b>1 953 839</b>	<b>2 000 173</b>
<b>V- CHARGES FINANCIERES</b>	<b>612 943</b>	<b>0</b>	<b>612 943</b>	<b>1 049 198</b>
. Charges d'intérêts	222 275	0	222 275	321 231
. Pertes de change	333 682	0	333 682	274 705
. Autres charges financières	1 808	0	1 808	11 097
. Dotations financières	55 178	0	55 178	442 165
<b>TOTAL V</b>	<b>612 943</b>	<b>0</b>	<b>612 943</b>	<b>1 049 198</b>
<b>VI- RESULTAT FINANCIERS IV - V</b>	<b>1 340 896</b>	<b>0</b>	<b>1 340 896</b>	<b>950 975</b>
<b>VII- RESULTAT COURANT III + VI</b>	<b>8 407 058</b>	<b>0</b>	<b>8 407 058</b>	<b>8 215 810</b>
<b>VIII- PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>296 769</b>	<b>0</b>	<b>296 769</b>	<b>327 403</b>
. Produits des cessions d'immobilisations	1 575	0	1 575	13 880
. Subventions d'équilibre	0	0	0	0
. Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
. Autres produits non courants	117 886	0	117 886	112 277
. Reprises non courantes; transferts de charges	177 308	0	177 308	201 245
<b>TOTAL VIII</b>	<b>296 769</b>	<b>0</b>	<b>296 769</b>	<b>327 403</b>
<b>IX- CHARGES NON COURANTES</b>	<b>3 348 752</b>	<b>6</b>	<b>3 348 758</b>	<b>944 934</b>
. V.N.A des immobilisations cédées	6	0	6	171 941
. Subventions accordées	0	0	0	0
. Autres charges non courantes	2 867 104	6	2 867 110	280 255
. Dotations Réglementées	0	0	0	0
. Dotations non courantes aux amortissements & provisions	481 642	0	481 642	492 738
<b>TOTAL IX</b>	<b>3 348 752</b>	<b>6</b>	<b>3 348 758</b>	<b>944 934</b>
<b>X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX</b>	<b>-3 051 983</b>	<b>-6</b>	<b>-3 051 989</b>	<b>-617 531</b>
<b>XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X</b>	<b>5 355 076</b>	<b>-6</b>	<b>5 355 070</b>	<b>7 598 279</b>
<b>XII- IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	<b>2 577 056</b>	<b>0</b>	<b>2 577 056</b>	<b>1 954 226</b>
<b>XIII- RESULTAT NET XI - XII</b>	<b>2 778 019</b>	<b>-6</b>	<b>2 778 013</b>	<b>5 644 052</b>
<b>XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>	<b>21 526 565</b>	<b>0</b>	<b>21 526 565</b>	<b>21 986 776</b>
<b>XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>	<b>18 748 545</b>	<b>6</b>	<b>18 748 551</b>	<b>16 342 724</b>
<b>XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>	<b>2 778 019</b>	<b>-6</b>	<b>2 778 013</b>	<b>5 644 052</b>

- Le chiffre d'affaires de Maroc Telecom réalisé en 2022 s'établit à 18 706 millions de dirhams, en baisse de 2,2% par rapport à 2021.

Par ailleurs, Maroc Telecom annonce que son rapport financier annuel est disponible sur le site de la société à l'adresse suivante : [https://www.iam.ma/Lists/TelechargementFinance/Attachments/1467/Maroc\\_Telecom\\_Document\\_denregistrement\\_universel\\_2022.pdf](https://www.iam.ma/Lists/TelechargementFinance/Attachments/1467/Maroc_Telecom_Document_denregistrement_universel_2022.pdf)

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022**  
**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itissalat Al-Maghrib S.A (la « société » ou « IAM »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 15 298 898 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 2 778 013 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 25 janvier 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itissalat Al-Maghrib S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation**

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans l'état B15 relatif aux passifs éventuels qui exposent respectivement le dénouement du contrôle fiscal et de la décision de l'ANRT. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p><b>Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication</b></p> <p>Le montant du chiffre d'affaires dans les états de synthèse au 31 décembre 2022 s'élève à Dirhams 18 706 389 milliers.</p> <p>Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et ses services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.).</p> <p>L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés.</p> <p>De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit.</p> <p>Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans l'état A1 des États d'Informations Complémentaires (ETIC).</p>	<p>Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par la société y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>En particulier, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par la société ;</li> <li>- Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par la société et pertinents pour notre audit ;</li> <li>- Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ;</li> <li>- Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.</li> </ul>
<p><b>Évaluation des titres de participation</b></p> <p>Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de Dirhams 12 123 626 milliers. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans la note A1-4 de l'ETIC, la valeur actuelle est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (Capitaux propres notamment), et/ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité notamment).</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à effectuer un examen du processus d'évaluation des titres de participation et des éléments chiffrés utilisés. Nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenus les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles établies par la direction ;</li> <li>- Vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique prévalant à la clôture ;</li> <li>- Comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;</li> <li>- Vérifié le cas échéant que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les éventuelles réévaluations opérées sur ces capitaux propres sont documentées de manière appropriée.</li> </ul>
<p><b>Évaluation des provisions pour risques et charges</b></p> <p>Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 570 009 milliers.</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1-9, IAM S.A faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires), l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou pas d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux).</p> <p>Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions.</p> <p>Nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des entretiens avec la Direction juridique de la société pour le recensement des principaux litiges et leurs stades d'avancements ;</li> <li>- Évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'évaluation des provisions constituées ;</li> <li>- Obtenir des confirmations écrites des conseils de la société qui sont en charge du suivi des principaux litiges ;</li> <li>- Apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des principales provisions adjacentes ;</li> <li>- Vérifier la validité des données utilisées dans les calculs en les confrontant notamment aux documents de base.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérfications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 février 2023

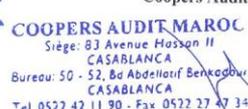
Deloitte Audit



Deloitte Audit  
 By Sid: Mohammed Benabdellah  
 Résident C. - Immeuble 3, La Marina  
 Casablanca  
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
 Fax: 05 22 22 40 78 / 7 67 55

Sakina BENSOUA-KORACHI  
 Associée

Coopers Audit Maroc S.A



COOPERS AUDIT MAROC  
 Siège: 83 Avenue Hassan II  
 CASABLANCA  
 Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkebdjou  
 CASABLANCA  
 Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34

Hicham CHERKAOU  
 Associé